



TREMPAINS DUO

Volet Majeurs

Bilan 2025



1 – PRESENTATION DU DISPOSITIF



Tremplins Duo propose un hébergement et un accompagnement éducatif renforcé pour des jeunes de 16 à 21 ans issus de l'Aide Sociale à l'Enfance et/ou en rupture familiale : 20 majeurs et 6 mineurs.

Les mineurs sont pris éducativement en charge par l'Association Accueil & Relais dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire. Ils sont accueillis en colocation avec un majeur.

L'Association assure la gestion de 13 logements sur la CAHC : 5 Majeur/Mineur, 4 Majeur/Majeur, 4 Majeur solo.

Les majeurs doivent disposer de ressources, généralement l'Allocation Jeune Majeur pour intégrer le dispositif. Autour du projet individualisé mis en place conjointement avec le jeune, Tremplins Duo assure un accompagnement au relogement, un accompagnement social renforcé sur plusieurs domaines comme la santé, le budget, la formation, l'emploi, la scolarisation... en s'appuyant sur les partenaires du territoire.



2 – LES ORIENTATIONS VERS TREMPLINS MAJEUR



30 Pré admissions en 2025

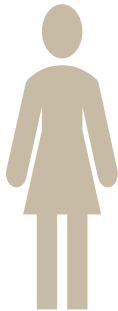
S'identifie comme

Garçon



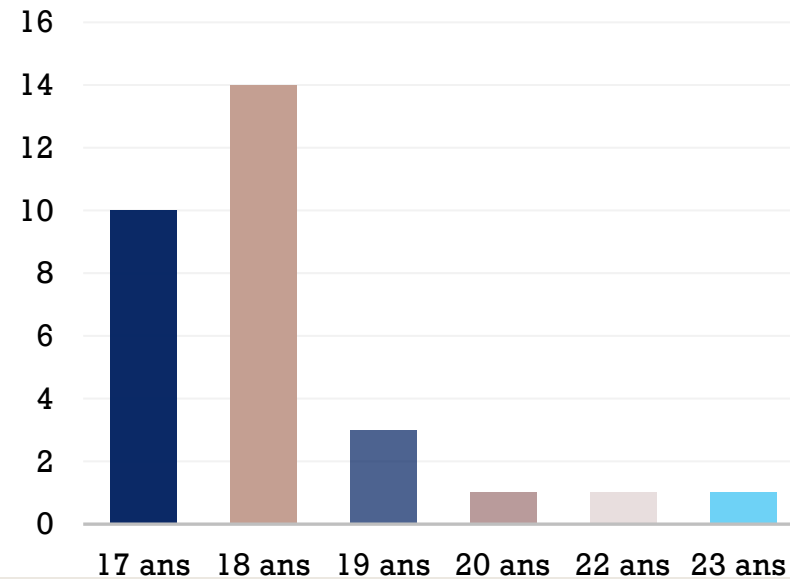
10

Fille

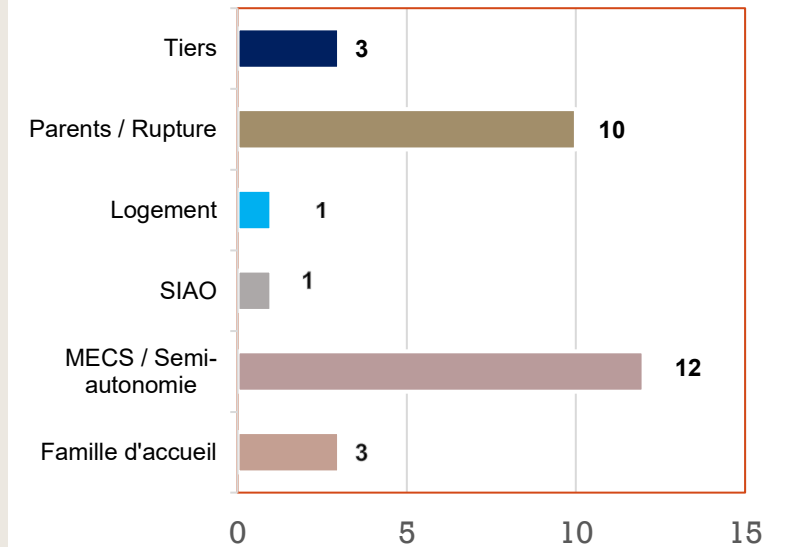


20

Age au moment de la demande



Origine hébergement



Après échanges avec les jeunes accueillis, le terme "s'identifie comme" a été trouvé judicieux en raison de l'accueil de jeunes en parcours de transition identitaire.

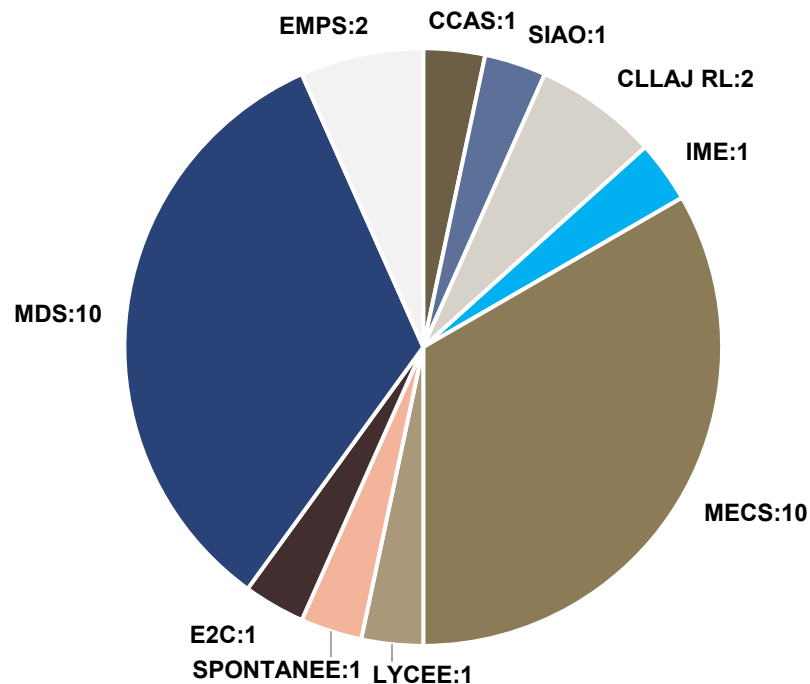
Une majorité entre 17 ans et 18 ans, il y a davantage d'anticipation à 17 ans, moins de caractère urgent. Cela facilite l'anticipation des intégrations et la vision des places disponibles.



2 – LES ORIENTATIONS VERS TREMPLINS MAJEURS



Orienté par



*Sur les 30 préadmissions,
7 jeunes ont intégré le dispositif
(En 2024: 21 préadmissions, 13 intégrations dont 3 TREMPLINS « Mineur »)*

*3 préadmissions TREMPLINS « Mineur »
pour une intégration envisagée en 2026*

Les raisons de la non-intégration:

- *Temporalité: pas de place disponible*
- *Refus du jeune (Colocation, accompagnement)*
 - *Relogement autonome*
- *Pas de projet, pas de ressources*



4 - LES JEUNES ACCUEILLIS SUR L'ANNÉE



19 Jeunes accueillis en 2025

7 nouveaux et 0 ayant un parcours mineur -> Majeur

S'identifie comme

Garçon



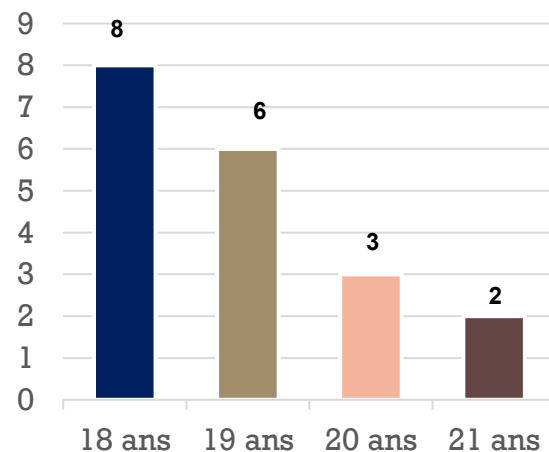
11

Fille

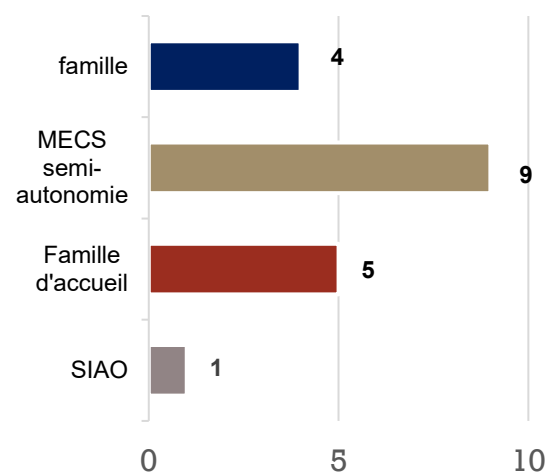


8

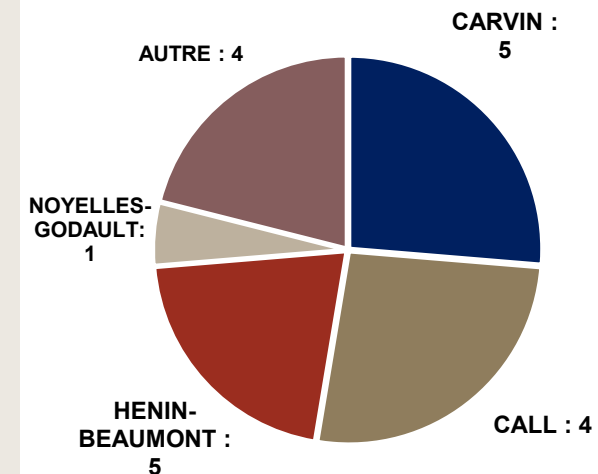
Age dans l'année



Origine Hébergement



Origine géographique



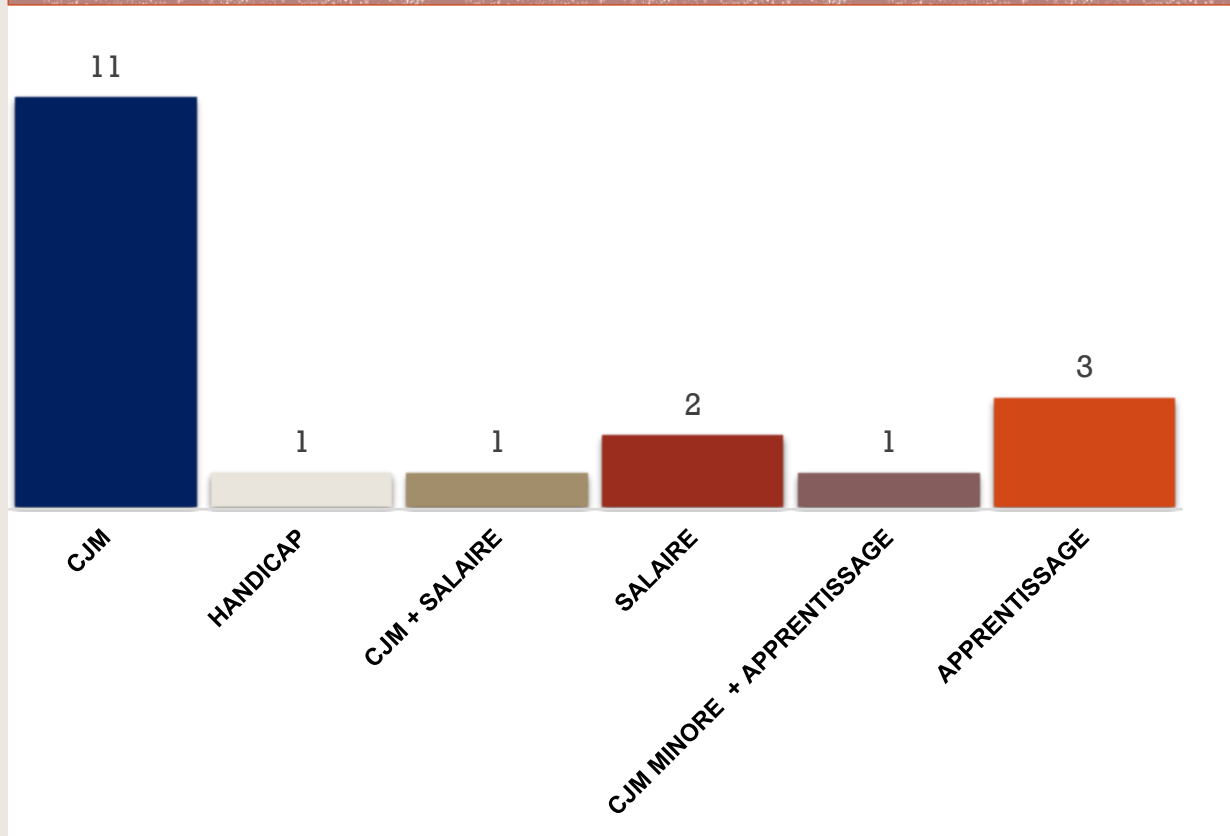
Le taux d'occupation en 2025 est de **89,53%**, il est en augmentation par rapport à 2024 (85,71%). Il y a moins de mouvements et de vacances car les jeunes se sont stabilisés au sein du dispositif.



4 - LES JEUNES ACCUEILLIS SUR L'ANNÉE



Les sources de revenus (principale et dans l'année)



- Beaucoup de jeunes sont scolarisés au lycée, ils perçoivent l'APJM uniquement.
- Davantage de jeunes sont en apprentissage.

L'aide au logement de la CAF est sollicitée selon les situations.



5 - L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES JEUNES



L'accompagnement éducatif est global et tourne autour des besoins et du projet du jeune, souvent fluctuant

Les axes de travail sont :

- le logement,
- les relations sociales,
- l'insertion professionnelle et scolaire,
- la mobilité,
- la gestion administrative, notamment les titres de séjour,
- la gestion budgétaire,
- la santé.

Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes cumulent ces difficultés et l'accompagnement autour de la santé, principalement la santé mentale est fort présente.

En 2025, 2 jeunes en situation de handicap sont accueillis sur le dispositif; Un travail partenarial renforcé est mis en place pour les accompagner dans leur projet.

L'approche éducative se fait de manière individuelle. Un travail en profondeur est nécessaire pour aider le jeune à avancer dans son projet.

La présence physique de l'équipe à certaines démarches (hôpital, banque, école...) est un soutien nécessaire pour le jeune au début.

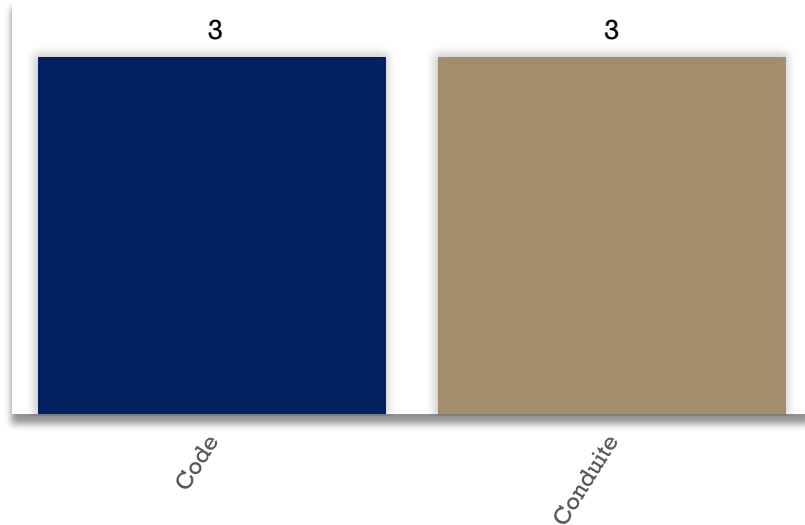
L'équipe est identifiée par le jeune; la relation de confiance établie lui permet de rendre compte de ses démarches et de solliciter les professionnels lorsqu'il en a besoin.



5 - L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES JEUNES



La mobilité



Scolarité – Formation :

- Obtention de 1 CAP – 1 Baccalauréat mention très bien
- 1 jeune en cursus post bac

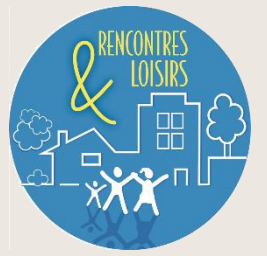
Vacances :

- 12 jeunes ont profité de vacances autonomes grâce aux dossiers montés auprès de Parcours Vacances

Des dossiers pour le financement de matériel de cuisine, tenue professionnelle, multimédia et permis de conduire sont aussi mis en place,

L'accompagnement de l'équipe est primordial dans ces projets : il permet au jeune d'être soutenu dans la démarche et d'être encouragé au quotidien pour l'aider à prendre confiance en lui et en ses capacités





Les ateliers éducatifs

La mise en place d'ateliers collectifs thématiques n'est pas facilitée par les emplois du temps, les affinités, voire les « humeurs » des jeunes. La participation des jeunes est souvent incertaine.

L'équipe privilégie des temps d'échange par petits groupes au sein des logements, souvent autour d'un repas confectionné ensemble et en soirée.

Ces moments sont propices aux échanges car plus intimistes.

Les jeunes sont ainsi plus enclins à se dévoiler car ils se sentent en confiance. Chacun amène son témoignage.

L'approche éducative est ainsi faite autour de la santé, la sexualité, la mobilité, le logement, les relations amoureuses, familiales...





5 - L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES JEUNES



Les projets et activités:

Les activités sont diverses, individuelles ou collectives : Culturelles, ludiques, sportives concernant la santé ou éducatives...

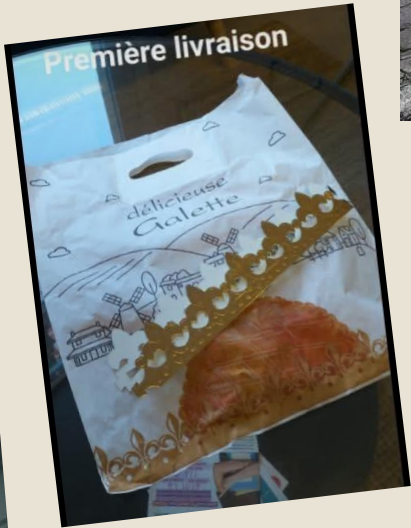
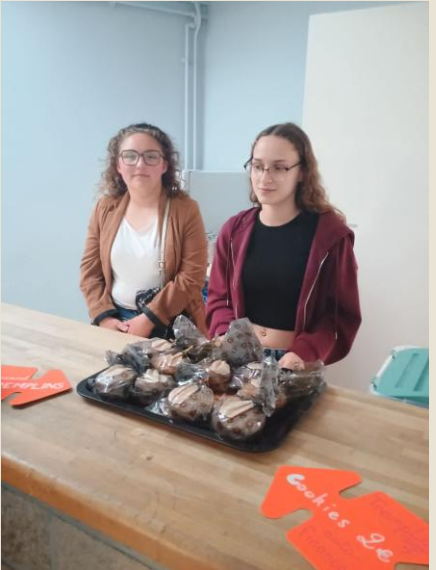
- Un séjour à Rotterdam dans le projet « visite des villes européennes »,
- Atelier cuisine pour autofinancement (barbecue ou galettes des rois pour l'association R&L par exemple),
- Marché de Noël avec une vente pour l'autofinancement et un repas de fin d'année pour un temps convivial,
- De nombreuses autres activités...



SEJOUR A ROTTERDAM



L'AUTOFINANCEMENT



5 - L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES JEUNES



Les activités :

- Elles sont diverses et variées : Visite du Louvre Lens, Val Joly, Lille, plage, Rando Rail, mélange d'activités physiques, culturelles et loisirs...





5 - L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES JEUNES



En juin, journée jeunes avec l'URHAJ à BOULOGNE SUR MER – Fort Boyard thème citoyenneté



5 - L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES JEUNES



En novembre a eu lieu le congrès UNHAJ à LILLE - Réflexion sur l'habitat jeune passé / présent / futur



Le Conseil de la Vie Sociale

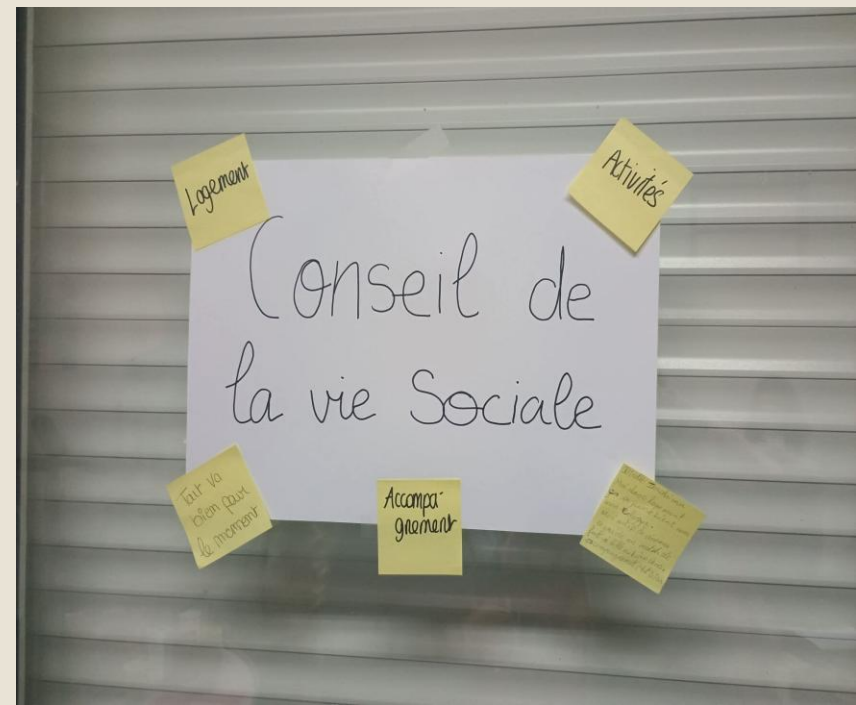
Un Conseil de la Vie Sociale existe au sein du dispositif TREMPLINS Duo depuis sa création.

Il s'agit de recueillir la parole des jeunes autour de leur lieu de vie, des souhaits d'activités, ...

En 2025, il a été renforcé par :

- La participation des jeunes sur l'élaboration du règlement intérieur du CVS
- La validation de ce règlement intérieur
- Les premières élections des représentants du CVS

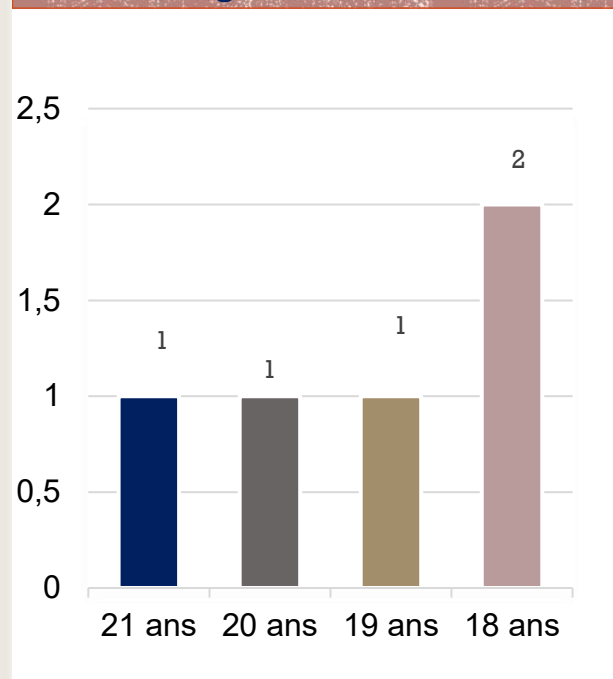
Un temps d'échange démocratique autour des besoins de chacun et du fonctionnement du dispositif.



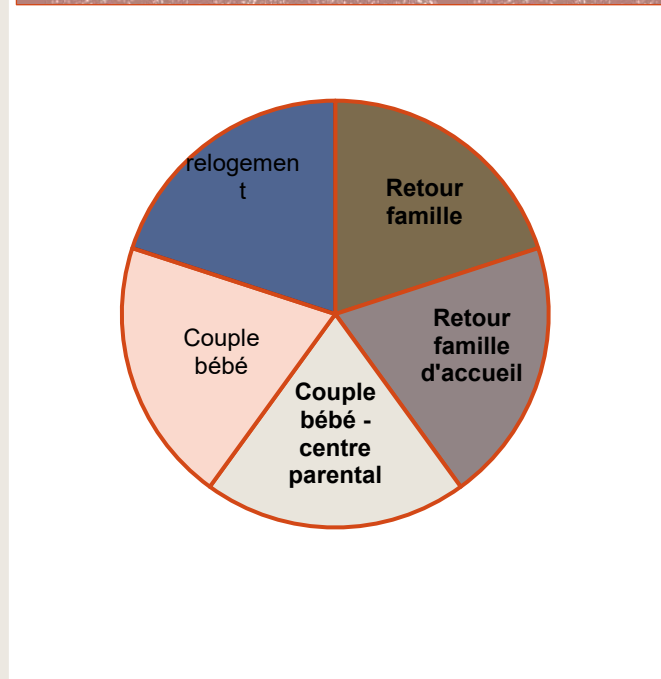


5 sorties en 2025

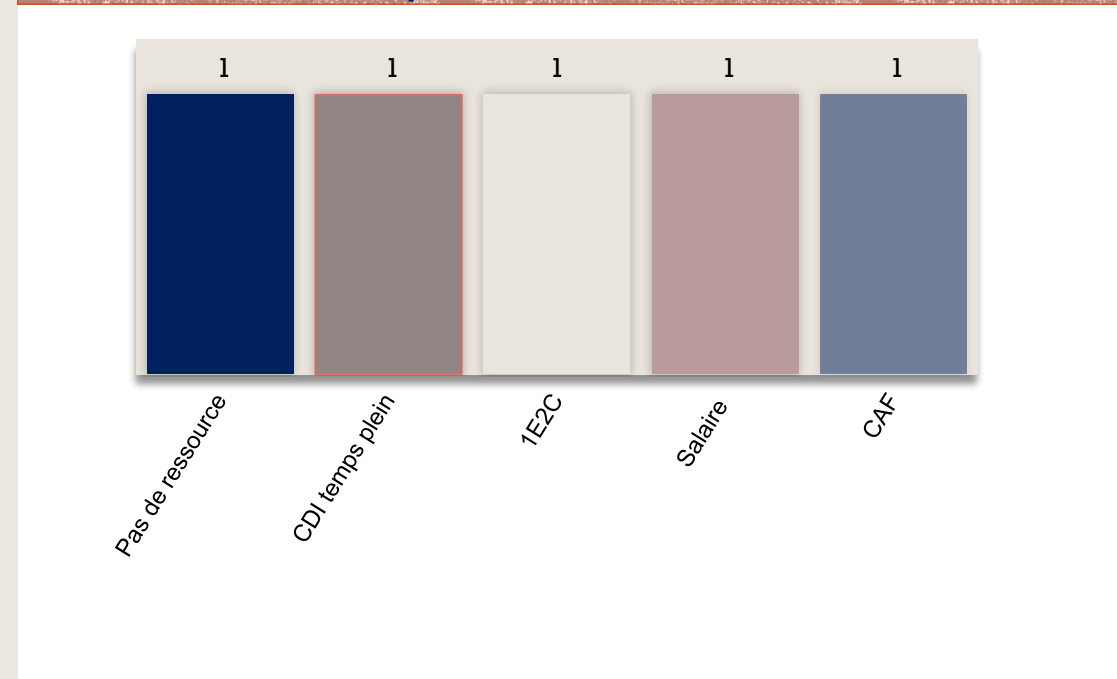
Age à la sortie



Solution de sortie



Situation professionnelle / ressources



Il y a eu 5 sorties en 2025; Il y en avait eu 15 en 2024.

Les jeunes accueillis en 2025 sont globalement acteurs de leur projet et visent des séjours longs pour stabiliser au maximum leur situation avant de prendre leur indépendance.



7 - LE PARTENARIAT



Dans le cadre de l'accompagnement éducatif global, un partenariat est mis en place autour de chaque situation selon le projet et les besoins de chacun:

- Mission Locale, notamment la coach ASE
 - Le coordinateur Logement d'Abord
 - Les bailleurs sociaux
 - Les Services du Département (ASE, SSD, SLISL,...)
 - La Maison des Adolescents
 - Le CLSM
 - Les Lycées, centres de formation
 - Les IME
 - Le Centre de planification
 - Le CMP
 - Les Médecins, spécialistes
 - L'Hôpital psychiatrique d'Hénin-Beaumont
- Et tout autre partenaire en lien avec le projet du jeune...



8 – LA TRANSITION MINEUR – MAJEUR



Il est nécessaire de préparer l'arrivée des jeunes avec les partenaires (ASE, MECS,...) et de s'assurer qu'un ensemble de démarches soient accomplies (ou en cours) afin de sécuriser son arrivée et les premiers jours: Carte d'identité, Compte bancaire (versement des ressources, 1ers frais, assurance...), CSS, ...

L'expérience a permis de mettre en place une procédure avec les partenaires, notamment TREMPLINS Mineur, afin de préparer la transition entre une place mineure et une place majeure. Un outil suivant les recommandations de l'HAS a été construit. Il s'agit d'une liste (non exhaustive) des documents / démarches à avoir réalisées pour le passage à ses 18 ans.

2 concertations sont prévues environ 4 et 2 mois avant la majorité:

À -4 mois environ:

- Préadmission en présence du partenaire orientant le mineur et TREMPLINS majeurs
- Présentation des modalités de TREMPLINS Majeur et du Contrat Jeune Majeur
- Expression du projet du jeune, de ses besoins... Mise en corrélation avec le dispositif

Ensuite, le jeune doit recontacter l'équipe afin d'exprimer le maintien de sa demande. (Sinon une réorientation est proposée)

À -2 mois environ:

- Concertation en présence des services de l'ASE
- Constitution de la demande du Contrat Jeune Majeur
- Organisation Administrative, financière et matériel de l'arrivée sur le volet majeur
- Visite du logement prévu et éventuellement du colocataire déjà présent

La prise en charge et son issue sont positives quand:

- Le jeune a un projet cohérent et qu'il se mobilise pour celui-ci
- Il y a eu anticipation et travail autour de l'intégration

❖ Aides mobilisées :

- L'AFASE, aide financière de l'aide sociale à l'enfance, est sollicitée pour les frais d'accès et pour permettre au jeune de disposer d'argent dès son arrivée afin de subvenir à ses besoins, surtout pour l'alimentaire
- Le secours d'urgence départemental peut être demandé également.





Malgré leur parcours et leurs fragilités, les jeunes se posent au sein du dispositif afin de sécuriser leur situation en vue de préparer leur autonomie

Des intégrations de mieux en mieux préparées / anticipées afin de sécuriser l'arrivée et le parcours

Des difficultés à sortir du dispositif malgré une situation sécurisée en raison des difficultés d'attribution de logement social (délai, administratif...)

Un manque de mobilisation ponctuel ou quand la situation stagne pour le jeune. Ces situations entraînent des problèmes de comportement (impayés, manque de mobilisation...) entraînant au final un contexte de tension et pouvant mettre fin à la prise en charge.

Prises en charge de 2 jeunes à double vulnérabilité en parallèle d'un travail partenarial intensif

Des complications parfois liées à la colocation: Lorsque l'un des deux colocataires est défaillant cela impacte l'autre créant du conflit, de l'insécurité....

La mise en place d'actions collectives au profit de l'accompagnement personnalisé

Une présence renforcée le soir, les week-ends et lors des périodes difficiles pour les jeunes

La structuration du CVS en 2025

Un suivi technique des logements renforcés en raison des besoins





- Continuer à communiquer sur le dispositif afin d'anticiper les intégrations
- Poursuivre les actions collectives de qualité et avec des partenaires dans des domaines variés : sport, culture (graffeur, Escapade...)
- Développer les séjours avec nuitées, grâce notamment à des actions d'auto-financement
- Prendre en compte et adapter les pratiques face à la multiplicité des situations complexes
- Repenser la gestion des places en relation avec Accueil & Relais
- S'appuyant sur les anciens jeunes pris en charge : témoignage, « parrainage », ... Présenter le dispositif par les jeunes pour des jeunes
- Solliciter le SAJ d'Accueil & Relais pour la rénovation des logements
- Inventer de nouvelles réponses pour l'accompagnement de jeunes en mal-être : art thérapie, temps de parole...





**TREMPLINS Duo doit être perçu comme un projet
et pas uniquement être une solution d'hébergement**

Le projet au cœur du dispositif

Des orientations adéquates

La nécessité d'anticiper

La sécurisation financière de l'intégration

